



## Le concept de handicap

### 1. Les définitions du handicap

Le handicap peut être défini par trois entités : la loi du 11 février 2005, pour l'égalité des droits et des chances, l'Organisation Mondiale de la Santé et enfin la convention des Nations Unies. La notion de handicap dépend des cultures, de l'époque, des lieux, des civilisations, mais aussi des circonstances économiques. Ce n'est que durant ces dernières décennies que sont nées les lois de normalisation et d'intégration sur le handicap, l'objectif étant de développer un langage international et commun chez tous les professionnels de santé.

### 2. La classification internationale

Une Classification Internationale (CIH) a été mise en place en 1980, afin que tout le monde utilise la même terminologie et parce que la Classification Internationale des Maladies était insuffisante. Néanmoins, cette classification possède quelques faiblesses et ne prend pas en compte les facteurs environnementaux par exemple. La CIH a été de 1980 à 2000 une référence internationale, malgré ses faiblesses dans la partie proprement classificatoire.

### 3. La deuxième version de la CIH

Le concept de handicap a considérablement évolué. Il se démarque de plus en plus de ses références uniquement médicales au profit d'aspects sociologiques. La nouvelle Classification Internationale des Handicaps a été présentée à l'Organisation Mondiale de la Santé en 1999. Le CIH-2 aborde 873 déficiences, 617 activités et 106 participations. Le CIH-2 a pu se révéler utile au niveau de l'individu comme au niveau d'une institution ou d'un État. Par la suite, la Classification Internationale du Fonctionnement, du handicap et de la santé (CIF) a été adoptée par l'assemblée générale de l'Organisation Mondiale de la Santé en mai 2001.

#### Pour résumer :

Il existe plusieurs définitions du handicap. Une première classification des handicaps a vu le jour en 1980. La CIF est actuellement la classification en vigueur depuis 2001. Le handicap psychique a été reconnu pour la première fois en France par la loi du 11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances.



Pour aller plus loin : **Objectif Educateur – Loi Handicap 11 février 2005** vidéo disponible dans les Ressources documentaires.